

Nombre :	
de Conseillers en exercice	19
de Conseillers présents	14
de Votants	: 19

L'an deux mil vingt deux le 24 du mois de Janvier ,le Conseil Municipal de la Commune de Nalliers , dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Mairie ,sous la présidence de Monsieur Bruno FABRE , Maire . Date de la convocation le 17/01/2022..

**Membres Présents :** MM. Bruno FABRE, Hugues LELONG, Martine JOLLY, Laetitia VAIRON, Christian AUVOLAT, Lydia PELLETIER, , Dany COCQUET, Franck PIARD, Christian VÉQUAUD, Joëlle CASSERON, Yohan LAURENCEAU, Jérémy BARÉ, Romain THOMAS, Alexandra SICARD

**Membres Absents :** Patricia BRECHOTTEAU donne pouvoir à Bruno FABRE, Ninon LACOLLEY donne pouvoir à Dany COCQUET, Daniel VALLIN donne pouvoir à Dany COCQUET, Aude CHATAIGNÉ donne pouvoir à Joëlle CASSERON, Corinne EMERIT donne pouvoir à Martine JOLLY.

Romain THOMAS est élu secrétaire de séance Le compte-rendu de la précédente réunion est lu et approuvé

## 408-22    Projet d'aménagements de sécurité RD 10 - l' Ile - programme de travaux

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'il est régulièrement interpellé par les riverains de la RD 10 au sujet de la vitesse excessive des véhicules qui empruntent la portion de cette voie comprise entre l'agglomération de Nalliers et le hameau des huttes et plus particulièrement au niveau du hameau de l'Ile.

Considérant l'urbanisation de ce secteur fréquenté de surcroit par des piétons et des cyclistes il est envisagé de mettre en œuvre les mesures nécessaires à la limitation de la vitesse à 50km/h.

Il présente le projet d'aménagements de sécurité sur cette portion de voie et propose le plan de financement prévisionnel suivant :

Dépenses		Recettes	
Libellé	HT	Financement	
Montant travaux	7 720,00 €	Conseil Départemental 40%	3 088,00€
		Autofinancement	4 632,00€
<b>Total dépenses</b>	<b>7 720,00 €</b>	<b>Total recettes</b>	<b>7 720,00€</b>

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal, par 16 voix pour, 0 contre et 3 abstentions :

- Approuve le programme qui lui est présenté.
- Adopte le plan de financement prévisionnel proposé.
- Sollicite une aide financière du Conseil Départemental au titre de l'aide aux aménagements de sécurité sur les RD dans les hameaux.
- Mandate Monsieur le Maire pour la signature de toutes les pièces afférentes à ce projet.

Certifiée exécutoire compte tenu de sa réception en Sous Préfecture le :

et de sa publication le

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre tous les membres.

Pour extrait conforme,

Le Maire,  
Bruno Fabre



Nombre :  
 de Conseillers en exercice 19  
 de Conseillers présents 14  
 de Votants : 19

L'an deux mil vingt deux le 24 du mois de Janvier ,le Conseil Municipal de la Commune de Nalliers , dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Mairie ,sous la présidence de Monsieur Bruno FABRE , Maire . Date de la convocation le 17/01/2022..

Membres Présents : MM. Bruno FABRE, Hugues LELONG, Martine JOLLY, Laëticia VAIRON, Christian AUVOLAT, Lydia PELLETIER, , Dany COCQUET, Franck PIARD, Christian VÉQUAUD, Joëlle CASSERON, Yohan LAURENCEAU, Jérémy BARÉ, Romain THOMAS, Alexandra SICARD

Membres Absents : Patricia BRECHOTTEAU donne pouvoir à Bruno FABRE, Ninon LACOLLEY donne pouvoir à Dany COCQUET, Daniel VALLIN donne pouvoir à Dany COCQUET, Aude CHATAIGNÉ donne pouvoir à Joëlle CASSERON, Corinne EMERIT donne pouvoir à Martine JOLLY.

Romain THOMAS est élu secrétaire de séance Le compte-rendu de la précédente réunion est lu et approuvé

## 409-22 Création d'un Conseil des Sages

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal sa décision du 13 décembre 2021 concernant la création d'un Conseil des Sages. Après appel à candidatures et réceptions de celles-ci, il en propose la composition suivante :

nom	prénom	Adresse	
AUGER	Viviane	8 rue du Port	Nalliers
BARDIN	Fernand	Le Moulin Racaudet	Nalliers
DOUTEAU	Jean Luc	26 rue de la Grenaiterie	Nalliers
DUVAL	Jean Claude	39 rue de la Croix de Pierre	Nalliers
GOINEAU	Roger	11 rue de la Chanolière	Nalliers
GRASSINEAU	Lydie	11 rue de la Résistance	Nalliers
GUIDET	Martine	21 rue Louis Pergaud	Nalliers
HELDEBAUME	Claudine	13 rue de la Croix de Pierre	Nalliers
JONES	David	52 chemin du Motty	Nalliers
MAJOU	Marie José	11 rue Jean Yole	Nalliers
PETTE	Michel	42 route des Huttes	Nalliers
PORCHER	Patrice	12 rue de la Grenaiterie	Nalliers
RADET	Corinne	19 rue Jean Moulin	Nalliers
ROGEAUX	Françoise	11 rue Ernest Perrochon	Nalliers
ROLLAND	Jacqueline	9 rue Jean Moulin	Nalliers
SCHIAVONE	Nicolas	16 rue de l'Epi d'Or	Nalliers
SIMAKINE	Eric	32 rue Jean Moulin	Nalliers
VEQUAUD	Jacques	11 rue Pasteur	Nalliers
VEQUAUD	Marie Luce	52 rue de l'Ilôt les Vases	Nalliers

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal par 16 voix pour, 3 contre et 0 abstention :

- Approuve la composition du Conseil des Sages qui lui est proposée,
- Autorise le Maire à donner suite à cette décision et signer tout document s'y rapportant.

Certifiée exécutoire compte tenu de sa réception en Sous Préfecture le :

et de sa publication le

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.  
 Ont signé au registre tous les membres.

Pour extrait conforme,

Le Maire,  
 Bruno Fabre



Nombre :  
 de Conseillers en exercice 19  
 de Conseillers présents 14  
 de Votants : 19

L'an deux mil vingt deux le 24 du mois de Janvier ,le Conseil Municipal de la Commune de Nalliers , dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Mairie ,sous la présidence de Monsieur Bruno FABRE , Maire . Date de la convocation le 17/01/2022..

**Membres Présents :** MM. Bruno FABRE, Hugues LELONG, Martine JOLLY, Laetitia VAIRON, Christian AUVOLAT, Lydia PELLETIER, , Dany COCQUET, Franck PIARD, Christian VÉQUAUD, Joëlle CASSERON, Yohan LAURENCEAU, Jérémy BARÉ, Romain THOMAS, Alexandra SICARD

**Membres Absents :** Patricia BRECHOTTEAU donne pouvoir à Bruno FABRE, Ninon LACOLLEY donne pouvoir à Dany COCQUET, Daniel VALLIN donne pouvoir à Dany COCQUET, Aude CHATAIGNÉ donne pouvoir à Joëlle CASSERON, Corinne EMERIT donne pouvoir à Martine JOLLY.

Romain THOMAS est élu secrétaire de séance Le compte-rendu de la précédente réunion est lu et approuvé

**407-22** **Projet de Réalisation d'un cheminement doux sur les accotements de la rue Jean Moulin**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal les aménagements déjà engagés sur la rue Jean Moulin (RD 949) en matière de sécurité et présente le projet de réalisation d'un cheminement doux sur les accotements de cette voie.

Il présente le projet et propose le plan de financement prévisionnel suivant :

Dépenses		Recettes	
Libellé	HT	Financement	
Montant travaux	432 194,25 €	DSIL/DETR 40%	177 177,70 €
Honoraire MO	10 750,00 €	Fonds Régional d'investissement	75 000,00 €
		Amendes de Police	10 000,00 €
		Autofinancement	180 766,55 €
<b>Total dépenses</b>	<b>442 944,25 €</b>	<b>Total recettes</b>	<b>442 944,25 €</b>

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal, à l'unanimité (19 voix pour):

- Approuve le programme qui lui est présenté.
- Adopte le plan de financement prévisionnel proposé.
- Sollicite une aide financière au titre du produit des amendes de police pour sa répartition 2022.
- Mandate Monsieur le Maire pour la signature de toutes les pièces afférentes à ce projet.

Certifiée exécutoire compte tenu de sa réception en Sous Préfecture le :

et de sa publication le

Fait et délibéré les jours , mois et an que dessus .  
 Ont signé au registre tous les membres.

Pour extrait conforme ,  
 Le Maire ,  
 Bruno Fabre

